

La Planche



CÉRÉMONIE DU
11 NOVEMBRE

10

SAINTE
BARBE

10 ↘ Sainte Barbe

15 ↘ Après-midi
jeux



MAIRIE - COMMUNE - BUREAU - ENTREPRISE - BNC - CARRIAGE - VOIRIEUR



BÉTON PRÊT À L'EMPLOI
en 20 minutes



Rue Alfred de Saxe 88200 VIEILLEVIGNE - 88200 - Tél. 02 31 84 02 70 - www.mb44.com



Sebastien BOUTILLIER

Plomberie
Chauffage
Nouvelles énergies
www.bpc44.fr

44140 LA PLANCHE - 06 68 93 66 00



Tobac - Presse - Jeux
LE CENTRAL
Snack - Bar
LA PLANCHE



Elma David
Metteur en scène du végétal heureux

Entretien
Location mini-pelle
Création
Elagage

44140 LA PLANCHE
06 18 14 78 70
02 28 21 86 43
elmapaysage@hotmail.fr

Chèque emploi service

épi Service

44140 LA PLANCHE - 02 40 34 63 03

Cabinet Guéméné Immobilier

17 Avenue du Val de Loire, 44116 VIEILLEVIGNE
02 40 71 01 09 | k.jaulin@cabinet-guemene.fr

NOS SERVICES

- Achats
- Vente
- Location



CABINET GUÉMÉNÉ
www.cabinet-guemene.fr

Votre agence locale vous accompagne dans tous vos projets immobiliers !



David Siounandan
07 81 95 42 74

Evénements professionnels et particuliers

Le musique selon vos envies



Didier & Simon DELHOMMEAU

HORTICULTEURS

- ✦ Plants potagers
- ✦ Fleurs, Vivaces
- ✦ Chrysanthèmes
- ✦ Arbustes

Au plus près du jardinier
Depuis 1946

2, La Pavogère - 44140 LA PLANCHE
02 40 31 92 75
contact@vfl44.fr
www.lavalfleuri.eu



Styliste visagiste
Beauté
Parfums



COIFFELLE ET LUI

9 rue de la Paix 44140 LA PLANCHE
Tél. 02 40 31 92 96 E-mail : coiffelleetlui@orange.fr



SARL PÉNISSON
MAÇONNERIE NEUF & RENOVATION

Tél: 02 40 31 92 84 / Fax: 02 40 31 97 80
E-mail: sarlpennisson@orange.fr

ZAC du petit Guez
3, rue des Bricoleurs 44140 La Planché

Si vous aussi, vous désirez faire paraître votre publicité dans le magazine municipal, n'hésitez pas à joindre Sylvain Moulet de l'IMPRIMERIE 2000 à Vieillevigne au 02 40 26 54 64 ou 06 60 32 87 85.



PLAQUETS
JOINTEUR
PLATRER
STAFF
NEUF ET RENOVATION

ROY MAXIME
06 84 97 30 38
44140 LA PLANCHE
www.roy-maxime.fr



sommaire

■ Édito	3
■ Conseil municipal	4
■ Informations municipales	9
■ Environnement.....	11
■ Urbanisme et État civil	11
■ Vie des écoles	12
■ Vie des associations	13
■ Vie sportive	15
■ Divers	16
■ Focus	17

LA PLANCHE INFOS :

Publication mensuelle de la Mairie de La Planche
Nombre d'exemplaires : 1075
Tél : 02.40.31.92.76 / Fax : 02.40.31.98.20
E-mail : mairie@laplanche.fr



Edito

Novembre est là, charriant certainement son mauvais temps. Toutefois, je m'essayerai presque à noter que depuis plus d'un an chacun d'entre nous est, hélas, habitué à celui-ci !

Et j'ai, indéniablement comme tout à chacun, une pensée pour le monde agricole perturbé par ces conditions exécrables.

Pour autant, dans ces turpitudes météorologiques, je peux prédire que novembre va nous apporter un petit rayon de soleil, non pas par des bonnes prévisions de notre temps - je ne m'aventurerai pas d'augurer un quelconque temps clément d'ici la fin de l'année, je n'en ai ni les compétences ni les connaissances ! -. Non, je veux bien entendu évoquer la période des rencontres annuelles de notre caserne des pompiers avec chacun des concitoyens : celles de petits riens, d'une simple salutation, ou bien du partage d'une petite boisson chaude, et pourquoi pas un apéritif suivant l'horaire et si nul abus a pu se faire auparavant, bien évidemment... sans oublier la rémunération à sa juste valeur du **calendrier proposé par les équipes de pompiers !**

Bref, ces moments importants pour tous ces bénévoles pompiers qui viennent à la rencontre de chacun des Planchots et Planchottes. Ces quelques minutes sont importantes, pour eux, pompiers volontaires, pour connaître un peu mieux les habitants de notre commune, et puis pour nous aussi, simples habitants, pour apprécier ces femmes et ces hommes dont la seule ambition est à d'être au service de son prochain.

En souhaitant donc de beaux accueils et de belles rencontres avec toujours la bienveillance qui vous caractérise ! Et, bien sûr, rendez-vous le 30 novembre pour la Sainte Barbe de notre caserne des pompiers !



Séverine Joly-Piveteau
Maire

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 SEPTEMBRE 2024

PRESENTATION DU PROJET DE DEPLACEMENT DE LA SUPERETTE EN COEUR DE BOURG

Il est ici rappelé que lors d'un précédent Conseil municipal (2023) concernant la volonté ou non d'acquérir le restaurant La Planch'a ainsi que les différents locatifs s'y rattachant, le Conseil municipal a émis le souhait qu'une approche de faisabilité et d'estimation budgétaire soient en premier lieu proposé. A titre d'information, Mme le Maire rappelle que le bâtiment est toujours en vente depuis 2021 à un prix non négocié de 280 000.00 €. De plus, le PLU définit ce bâtiment comme devant accueillir des commerces. Le but de l'étude de faisabilité est de savoir si la commune s'engage dans l'acquisition de ce bâtiment du coeur de bourg par le biais de l'EPF.

Il est rappelé que le projet consiste en une reconversion de l'ancien hôtel-restaurant, en supérette, commerces et logements. Celui-ci est situé à l'intersection des deux axes majeurs de la commune ; la rue de Nantes et la rue de la Paix (se prolongeant en rue du Général De Gaulle). Le bâtiment existant est situé en coeur de bourg, à proximité de l'église, de la mairie et des autres commerces et services. L'étude englobe également une partie de l'emprise publique (stationnement en bataille + aménagements paysagers existants).

Le bâtiment existant est composé de plusieurs volumes :

- Un bâtiment en R+1, situé à l'alignement de la rue de Nantes,
- Accolé à ce premier bâtiment, un bâtiment en R+2, situé en retrait de la voie publique. Ce pignon est agrémenté de modénatures, à ce titre c'est un patrimoine à mettre en valeur.
- Devant cette façade, des extensions ont été réalisés en rdc, avec toiture terrasses, permettant l'accessibilité aux étages des 2 premiers bâtiments.
- Un bâtiment rdc, en retrait de la voie publique, avec toitures double pente en tuiles, dont le faîtage est parallèle à la voie.



Commune de La Planché
3 Rue de la Paix
41100 LA PLANCHÉ

Projet : FAI
Indice n° : C
04/07/2024

RESTRUCTURATION et RÉHABILITATION D'UN HÔTEL-RESTAURANT EN SUPERETTE, 2 CELLULES COMMERCIALES ET 2 LOGEMENTS
38 Rue de Nantes, 41100 LA PLANCHÉ
N° dossier : 24-008

FAISABILITÉ

ÉTAT ACTUEL - PLAN RDC

YAKHA'D
ARCHITECTURE

130 rue Georges Charpak - 41115 Haute-Goulaine
Smartfon : 02 40 36 70 66 - e-mail : a.crousset@yakhad-architecture.fr



■ DEUX HYPOTHÈSES D'AMÉNAGEMENT SONT PROPOSÉES

Hypothèse 1 :

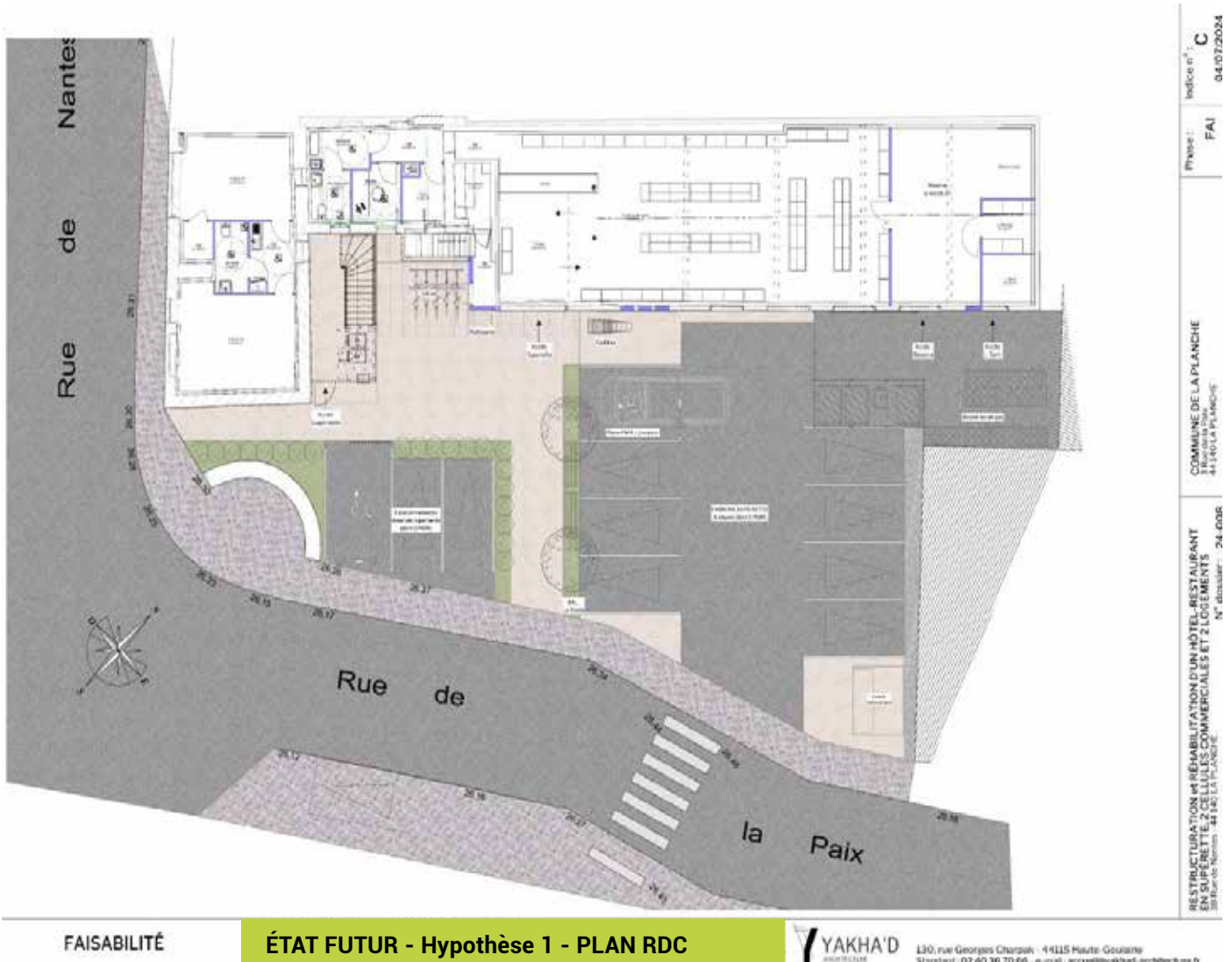
L'aménagement urbain de l'hypothèse 1 propose un parking de 8 places pour la supérette avec un seul accès sur la voirie, sécurisant ainsi l'entrée et la sortie des véhicules. Ce parking donne accès à l'espace extérieur privatif de la supérette pour la livraison des denrées, le stockage des bouteilles de gaz et des poubelles. La laverie automatique et la boîte aux lettres de la Poste sont présentes à l'entrée du parking, car elles ont un usage indépendant de l'entrée de la supérette et bénéficient ainsi d'une visibilité et d'un accès facilité depuis la rue.

Une seconde zone de stationnement est située le long de la voirie. Elle est composée de 3 places de stationnement en bataille pour les logements, situé à proximité de leur accès logement.

Une allée bordée d'arbres permet d'accéder à l'entrée de la supérette. Des haies bordant les stationnements permettent de protéger les piétons circulant sur le parvis, tout en camouflant les véhicules.

Avec la démolition des dernières extensions réalisées, la modénature de la façade du bâtiment en R+2 est révélée et valorisée. Une verrière permet d'abriter les différents usages de la supérette (entrée, pâtisserie, stationnement vélos et caddie), tout en rendant visible cette façade.

Le volume de l'escalier permettant d'accéder aux différents niveaux des logements est traité en claire-voie, afin d'apporter une certaine transparence tout en gérant les différents usages (stockage des poubelles, vélos, intégration des boîtes aux lettres et des garde-corps).



Hypothèse 2 :

L'aménagement urbain de l'hypothèse 2 propose un large parvis devant l'entrée de la supérette, intégrant les différents usages ainsi que la place de stationnements PMR, souvent peu utilisés. Le parking de 8 places intègre 2 stationnements pour les logements. Il présente un seul accès sur la voirie, sécurisant ainsi l'entrée et la sortie des véhicules et donne accès à l'espace extérieur privatif de la supérette pour la livraison des denrées, le stockage des bouteilles de gaz et des poubelles. La laverie automatique et la boîte aux lettres de la Poste sont présentes à l'entrée du parking, car elles ont un usage indépendant de l'entrée de la supérette et bénéficient ainsi d'une visibilité et d'un accès facilité depuis la rue.

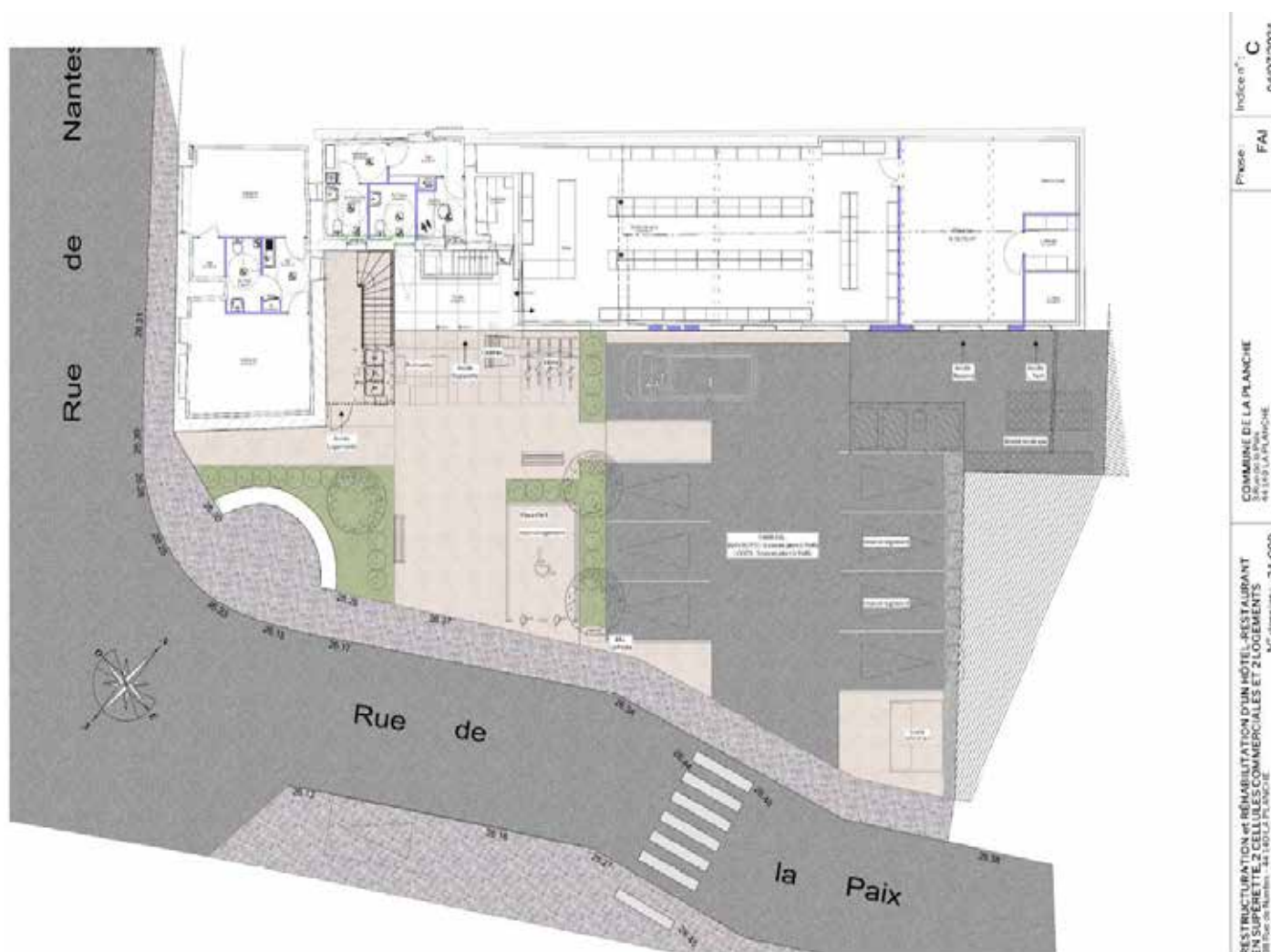
L'entrée de la supérette se fait dans un volume vitré face au bâtiment en R+2, permettant ainsi de valoriser ce patrimoine. Cet espace possède ainsi une fonction bien définie, un usage et la supérette, avec cette entrée de caractère, profite d'une identité unique. Ce sas d'entrée peut également offrir de nouveaux services, tel qu'un accès à des toilettes publiques, et une visibilité des entrées depuis le bureau.

Dans cette seconde hypothèse, la verrière est plus large permettant aux différents usages de s'organiser autour de l'entrée de la supérette (rôtisserie, stationnement vélos et caddie, voire boîte aux lettres de la Poste)

La végétation bordant le parvis permet de protéger les piétons, tout en camouflant les véhicules.

Le volume de l'escalier permettant d'accéder aux différents niveaux des logements est traité en claire-voie, afin d'apporter une certaine transparence tout en gérant les différents usages (stockage des poubelles, vélos, intégration des boîtes aux lettres et des garde-corps).

Cette hypothèse, avec son large parvis présente un aménagement urbain plus valorisant pour la commune et son patrimoine. Bien que les places de stationnements soient moins nombreuses dans cette solution (2 places en moins, dont 1 facultatif pour les logements sociaux), la supérette profite d'une situation en coeur de bourg, où d'autres places de stationnements sont présentes à proximité et mutualisés entre les différents services (parking de la mairie, places en créneau en voirie ...)



FAISABILITÉ

ÉTAT FUTUR - Hypothèse 2 - PLAN RDC

YAKHA'D
ARCHITECTURE

130, rue Georges Charpak - 44115 Haute-Goulaine
Standard : 02 40 36 70 66 - e-mail : accueil@yakhad-architecture.fr

Commun aux deux hypothèses :

Le projet prévoit 2 cellules commerciales accessibles depuis la rue de Nantes, d'une surface de vente d'environ 21 et 24 m². Une mutualisation du sanitaire PMR est proposée avec un sas d'accès commun, comportant un point d'eau et une sortie de secours.

Estimation du projet :

Total projet : 650 000 € HT (sans remise en état logement étage). Dont :

- Aménagements extérieurs : 200 000 € HT
- Cellules Commerciales : 70 000 € HT
- Supérette : 380 000 € HT

Cette estimation est hors autres études (tels sols, hydraulique, charpente, déplombage / désamiantage, honoraires MOE (Architecte, BET Structure, VRD et fluides), Honoraires Bureau de contrôle, SPS, Frais annexes (taxe d'urbanisme, ...), dommage Ouvrage.)

Mme le Maire indique que l'architecte est venu présenter 2 projets possibles à M. Bernard Hervouet, M. Jean-Paul Hervouet, elle-même et la DGS.

Concernant les places de stationnement :

- Benoit LIMOUSIN interroge sur le nombre de places de parking qui ne serait pas nettement supérieur à ce qui existe aujourd'hui. Mme le Maire répond que le parking actuel est un parking public, or, si le projet voit le jour ce sera un parking réservé au commerce. Il s'agira de faire le nécessaire pour que ce soit respecté.

Laurence DOUCHEZ se demande comment vont faire les parents qui déposent les enfants au judo ? Mme le Maire indique qu'étant donné que c'est le soir, ce ne sera peut-être pas si problématique. Mais, pourra se poser la question de l'installation d'une barrière. Dans tous les cas, il s'agira de faire le nécessaire pour que ce soit respecté en journée et trouver des solutions en dehors des horaires d'ouverture. Mme le Maire rappelle qu'il s'agit d'une étude de faisabilité et non pas du projet qui sera réalisé. Les questions seront réinterrogées au moment venu. Le sujet étant aujourd'hui d'aller vers l'acquisition via l'EPF et que le prochain conseil municipal puisse s'approprier le projet. Le projet est donc estimé à 650 000 euros HT et une enveloppe de 200 000 euros a été prévue pour toutes les autres études mentionnées ci-dessus. Mme le Maire indique par ailleurs que le bâtiment où se trouve la superette actuelle sera vendu et pourra rapporter des revenus à la collectivité. C'est plus de 2800 m² qui permettront de construire des logements pour la commune.

M. Benoit Limousin se demande si le vendeur a fait des diagnostics préalables ? Mme le Maire rappelle que pour le moment, les négociations et prises de contact n'ont pas du tout été entamées auprès du vendeur. Il faut déjà acter de la position du conseil de savoir si la commune va vers l'acquisition de ce bâtiment ou non et prendre

contact avec l'EPF qui sera l'acquéreur puisqu'on est ici dans le sujet de Coeur de bourg/Coeur de Ville dont la commune avait fait l'analyse quelques mois avant et la présentation au Conseil et à la population. Mme Laurence Douchez : Si les travaux ne se font que dans quelques années, il faut penser au maintien de ce bâtiment en l'état ? Mme le Maire souligne cette remarque mais indique également que ce bâtiment pourra aussi permettre de stocker certains éléments du Centre Jacques Brel sans avoir besoin de louer des box par exemple. Il s'agira donc aussi d'économies de coûts, si cela est possible. Mme Rachèl Drouet se demande si les locataires de l'Epi service actuel sont partants pour ce projet. Mme le Maire indique qu'ils sont tout à fait emballés par ce projet qui participe au redynamisme du bourg. Cela permettrait d'avoir tous les commerces dans le centre bourg.

Le conseil municipal, à l'unanimité, souhaite engager les démarches d'acquisition de cet immeuble via l'EPF.

■ RENCONTRE ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER – CENTRE JACQUES BREL

L'EPF souhaite programmer un rendez-vous avec les membres du conseil municipal pour parler des enjeux de la démolition totale ou partielle du bâtiment situé à proximité du centre Jacques Brel, rue Paul Joyau. Une date sera proposée dans les prochaines semaines.

Mme le Maire précise que cet été, l'EPF a souhaité engager les diagnostics nécessaires, mais que cela n'était pas possible au regard de la détérioration de l'état du bâtiment. De fait, Mme le Maire, en l'absence des agents communaux (Directeur des services), a fait intervenir la société BATARD afin de renforcer, en urgence, le bâtiment dont le plafond menaçait de s'effondrer, uniquement pour permettre à l'EPF de faire les diagnostics dont ils ont besoin pour proposer les estimatifs de coûts à la commune.

■ PROJET D'ACQUISITION MAISON INDIVIDUELLE RUE DES AJONCS

Lors de la commission voirie du 20 juin dernier, un retour a été fait sur l'acquisition potentielle de la propriété de M. et Mme Dubois au 13 rue des Ajoncs. La commission est favorable à l'acquisition de cette parcelle de 1200m². La parcelle a été estimée à 273 407.00€, sous réserve de visite, assortie d'une marge d'appréciation de plus ou moins 10%. La proposition de la municipalité ne dépassera pas les 250 000.00 €, frais d'agence inclus.

En effet, la maison est située à proximité de la réserve foncière communale de 4 200 m². En outre, pour permettre un projet immobilier dans le futur, de plus grande envergure, l'acquisition de cette maison, qui aura vocation à être détruite d'ici 15 à 20 ans, semble tout à fait pertinente. Dans le cas d'une acquisition de la parcelle ainsi que du bâti qui s'y trouve, la maison sera mise en location classique (environ 900.00 € de

loyer mensuel), ce qui permettra d'absorber une partie du coût de l'emprunt qui sera nécessaire pour réaliser l'opération. Suite à une visite du bâtiment, il s'avère que les travaux de rénovation, permettant de mettre le bien en location, sont des travaux de rafraîchissement des lieux et de rénovation électrique. Un devis de 2 184.23 € a pour l'heure été réalisé par l'entreprise YRElec.

Cette acquisition doit être validée par le conseil municipal, tout comme l'emprunt que la municipalité devra effectuer pour réaliser l'opération. L'opération concerne le budget des Ajoncs. Cette acquisition sera réalisée via un emprunt bancaire

- Acquisition : 250 000.00 € frais d'agence inclus et hors frais de notaire. Sollicitation d'un emprunt sur 15 ans.

- Enveloppe de 50 000.00 € prévue au budget communal: cette enveloppe serait une subvention du budget principal au budget des Ajoncs, afin de financer les travaux de rénovation et les frais d'acquisition. Cette enveloppe a été prévue au PPI mis à jour.

Mme le Maire explique que cette acquisition d'une parcelle d'environ 1 200m² permettrait d'agrandir la zone de l'ancien lotissement des Ajoncs acquise en 2020 afin d'envisager un projet de lotissement. La commune bénéficierait alors d'une réserve foncière supplémentaire permettant à des travaux d'aménagement de lotissement de se concrétiser dans quelques années. Elle ajoute également que le projet

d'un futur lotissement ne devra peut-être pas se limiter à cette superficie mais envisager aussi le site de la CAVAC dans cette programmation future. La projection étant là sur 15 à 20 ans.

Mme le Maire informe du fait que la maison est habitable en l'état, hormis le cellier qu'il faudrait rénover avant de louer. M. Christian Delhommeau s'interroge sur le fait de savoir si la municipalité a les moyens d'acheter cet immeuble ? Mme le Maire indique que cette opération ne s'inscrit pas dans le budget principal et qu'on pourrait se passer de cet achat mais il s'agit d'un investissement sur le foncier à long terme. M. Christian Delhommeau s'interroge sur le fait de savoir si la commune ne pourrait pas acheter uniquement le terrain ? Mme le Maire indique que cela n'est pas possible au regard de la localisation de la maison. De plus, avec la loi de zéro artificialisation nette, il est très intéressant pour les collectivités d'être maître du foncier de leur territoire. Mme Laurence Douchez demande si la maison sera ensuite démolie. Mme le Maire indique qu'effectivement, la maison utilisant plus de 500m² du terrain, il sera proposé de la destruction. Mais il s'agit d'un investissement sur le long terme qui permet à la collectivité d'amortir les coûts en louant la maison dans un premier temps.

Le conseil municipal, à la majorité des voix (deux votes contre et une abstention), souhaite engager les démarches pour l'acquisition de cette maison.

■ FINANCES COMMUNALES

PRESENTATION DU PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT (PPI)

Séverine JOLY-PIVETEAU explique que le Plan Pluriannuel d'Investissement compile les projets de la commune pour le mandat et ses capacités aujourd'hui pour les réaliser : le Plan Pluriannuel d'Investissement permet de connaître quelle sera la capacité de la commune à financer ses projets d'ici la fin du mandat, sa capacité à dégager des financements en fonctionnement pour financer la section de l'investissement. En principe, l'annualité budgétaire est de règle dans les collectivités locales (L1612-1 CGCT). Le code général des collectivités territoriales dispose ainsi que l'autorisation budgétaire est établie chaque année pour une durée d'un an. Cependant, les dépenses s'échelonnent souvent sur plusieurs exercices, la pluri-annualité peut être développée et même encouragée : cela passe par l'élaboration d'un PPI. Le PPI est donc un outil d'anticipation permettant une meilleure maîtrise de la charge annuelle de travail des services et un fonctionnement en mode projet incitant à la transversalité. Cette organisation doit aussi permettre d'élaborer en amont une programmation des marchés publics, ainsi que des dossiers de demandes de subventions pour optimiser les co-financements. Pour les subventions, celles-ci ont été intégrées en fonction de ce qui a déjà été acté. Il faut avoir conscience que les subventions départementales se raréfient en raison de l'état de santé financière du Département de Loire-Atlantique.

Mme le Maire explique que le PPI présente tous les projets de fin de mandat et leur financement. Mme le Maire indique notamment que les investissements courants doivent rester stables jusqu'à la fin du mandat et que, dans les projets nouveaux, apparaissent notamment la rénovation de l'Épicerie, la réhabilitation du Centre Jacques Brel ou encore la salle de Judo et la rénovation de la voirie en 2027, et d'autres projets qui seront à financer par le prochain conseil municipal (tel une réflexion sur la salle de sports).

Mme le Maire indique qu'en suivant le PPI, à la fin du mandat, la commune bénéficiera encore d'une capacité d'emprunt assez importante, puisqu'aucun emprunt ne sera contracté sur ce mandat, même si des remboursements à l'EPF (Etablissement public foncier) sont intégrés dans le PPI sur les 10 années à venir. Entendu ces explications, le conseil municipal approuve, à l'unanimité (une abstention) ce Plan Pluriannuel d'Investissement.

AFFAIRE RIGAULT LA MAUVILLONNIERE

Mme le Maire informe son conseil municipal des appels téléphoniques reçus de la part d'amis de M. Rigault afin de lui demander d'annuler la procédure en cours et de lui permettre de poursuivre son activité. Un de ses amis justifiant même ses propos par le soutien de la Chambre d'Agriculture. Soutien faux, puisque la Chambre d'Agriculture s'en tient au PLU des différentes communes, tel qu'elle l'a indiqué à Mme le maire. M. Rigault a contacté Mme le maire et a été très clair : "soit elle le laisse continuer son activité, soit il dénonce toutes les entreprises installées en villages". Mme le maire annonce donc cette position de M. Rigault mais informe de nouveau le Conseil Municipal qu'elle ne peut répondre à ce genre de pression, tout simplement parce que M. Rigault a déjà dénoncé l'ensemble des entreprises en juillet 2024. En effet, par un courrier reçu de la part de l'avocat de M. Rigault, celui-ci indique qu'un certain nombre d'entreprises installées sur la commune sera dénoncé au procureur de la République, ces mêmes entreprises qui, pour certaines, l'avaient soutenu (extrait de la lettre jointe à ce compte-rendu) :

"La copie de ce recours ainsi que votre éventuelle réponse sera également transmise au procureur de la République du Tribunal judiciaire de NANTES afin de l'informer des autres infractions au Code de l'urbanisme concernant les sociétés mentionnées dans ledit recours". Mme le Maire indique également avoir reçu un courrier de la part de Mme Sophie ERRANTE, députée de Loire-Atlantique, lui indiquant n'avoir aucunement pris position en faveur de M. Rigault, se contentant de rappeler que le respect de la loi était primordial. M. Benoit Limousin demande si lors de la médiation, M. Rigault avait mis en avant ce sentiment d'injustice par rapport aux autres entreprises susmentionnées. Mme le Maire indique qu'il avait, en effet, évoqué d'autres entreprises, dont la société BATARD. Mais, la médiatrice avait alors indiqué que les deux parties n'étaient pas ici pour traiter d'affaires qui ne les concernaient pas directement. Par ailleurs par l'intermédiaire du Conseil Municipal de mai 2024, Mme le maire avait tenu à répondre point par point à ces accusations où la confusion des périodes (2005 à 2024) et des types de bâtiments concernés amplifiaient les confusions d'interprétation du PLU (POS jusqu'en 2009, puis Plu depuis 2009).

BAR TABAC LE CENTRAL

Les propriétaires du Bar Tabac souhaitent informer le conseil municipal qu'en raison de l'état de santé de Sham, le bar tabac va être mis en location gérance afin de leur permettre de se soigner et de gérer leurs enfants. Ils espèrent vivement garder le fonds de commerce et mettre en place une location gérance pour reprendre leurs activités dans 12 à 18 mois.

INFORMATIONS MUNICIPALES

AGENDA
DU MOIS

- 11 NOVEMBRE ▶ Expo Antoine de Saint-Exupéry
- 16 NOVEMBRE ▶ Après-midi jeux de société
- 17 NOVEMBRE ▶ Vide grenier comité de jumelage
- 30 NOVEMBRE ▶ Ste Barbe
- 30 NOVEMBRE ▶ 1^{er} DÉCEMBRE – Marché de créateurs



ENTRETIEN CIMETIÈRE

Comme il y a quelques mois, accompagnés par des agents municipaux et quelques élus, des bénévoles se sont attelés à rendre plus accueillant notre cimetière, à l'approche de la Toussaint.

Merci à vous tous pour votre implication en cette matinée !

Un bon déjeuner, dont notre restaurant scolaire a le secret, clôturait cette belle matinée.



INFORMATIONS MUNICIPALES

SAINTE BARBE

L'Amicale des Sapeurs-Pompiers de la Planche est heureuse de vous convier à la traditionnelle Sainte Barbe du Centre d'Incendie et de Secours qui se déroulera le **Samedi 30 Novembre 2024**.

Programme de la journée :

- 11h : Défilé et dépôt de gerbe au monument aux morts
- 12h : Revue du matériel et du personnel, remise de grades et décorations, discours et vin d'honneur.
- 21h : Soirée dansante.
- Un repas à la Salle La Passerelle est proposé suivi d'une soirée dansante à partir de 21h.

Pour les réservations, vous pouvez contacter Alex CHAILLOU au 06 25 64 24 90.



CCAS LA PLANCHE



Mercredi 9 octobre dernier, l'après-midi JEUX DE SOCIÉTÉ, en partenariat avec le Club des Genêts D'Or, le CME (Conseil Municipal Enfants), l'Espace Jeunes (11- 17 ans), les CM2 de l'accueil de loisirs, les commissions Vie Sociale et Enfance Jeunesse et le CCAS de la mairie, a remporté un vif succès. La pluie n'a pas entamé l'enthousiasme de la cinquantaine de participants qui ont démarré l'après-midi par le jeu du "Petit BAC".



Merci à tous pour ce bel après-midi de partage et à l'année prochaine !



PENSEZ AU RECENSEMENT

Cette démarche est à effectuer dans les 3 mois qui suivent le 16ème anniversaire. Le certificat individuel de Participation à la Journée Défense et Citoyenneté est indispensable pour l'inscription à partir de 18 ans à un examen (Bac, BEP, ...) à un concours administratif ou à l'examen du permis de conduire. **Vous devez, vous présenter à la Mairie avec le livret de famille des parents et votre carte d'identité.**



UNC - SOLDATS DE FRANCE COMMÉMORATION 11 NOVEMBRE 2024

RASSEMBLEMENT sur le parking de la salle La Passerelle à 11h15, pour aller au Monuments aux Morts, se recueillir et rendre hommages aux soldats Morts Pour La France. Nous serons accompagnés par la Municipalité, les Sapeurs-Pompiers, le Conseil Municipal Enfants et l'Amical Music.

Un VIN D'HONNEUR sera offert par la Municipalité à la salle La Passerelle.



Une EXPOSITION sur le thème ANTOINE DE SAINT-EXUPÉRY sera proposée de 10h à 17h, salle La Passerelle (matériel militaire d'époque accompagné de figurantes et figurants avec démonstration du dit matériel, ainsi d'une combinaison de vol ayant appartenu à Antoine de SAINT-EXUPÉRY).

Un grand jeu concours sera proposé aux enfants durant l'exposition, avec récompenses.



Marché de Noël

14 décembre 2024

à partir de 10h30 Place de la Mairie

Nouveauté 2024
Ateliers enfants
 Photos avec le Père Noël 10h30 - 12h
Huîtres, châtaignes, crêpes, vin chaud
 Vin d'honneur à partir de 12h

ACAP

Association des Commerçants et Artisans de La Planche



ENVIRONNEMENT COLLECTE DES DÉCHETS

DÉCHÈTERIES : JOURS D'OUVERTURE

- Mardi au samedi de 9 h 30-12h15 et 14 h-17h15

JOURS DE COLLECTE POUR LES DÉCHETS

- Collecte sélective (Poubelles jaunes) : Les lundis 04 et 18 novembre 2024
- Ordures ménagères (Poubelles noires) : Les vendredis 08 et 22 novembre 2024

NOUS VOUS RAPPELONS DE RAMASSER VOS POUBELLES APRES LE PASSAGE.... SURTOUT DANS LE CENTRE BOURG LORSQUE LES POUBELLES SONT SUR LE TROTTOIR !!!



URBANISME



PERMIS DE CONSTRUIRE

- BARANGER Matthieu - La Mauvillonnière
Transformation d'une grange en habitation
- RICHARD Nicolas - La Gétière
Construction d'un hangar + Pose de panneaux photovoltaïques
- BOUTTE Léa - La Guéraudière
Transformation d'une grange en habitation

DECLARATIONS PRÉALABLES

- POUVREAU Laurent - 9, Le Grand Gast
Modification pergola
- MORVAN Gaëtan - 14, rue Paul Decauville
Pose de panneaux photovoltaïques
- BAUDRY Valentin - 18, rue Blanche Le Thessier
Construction d'un abri de jardin
- AMELINE Jimmy - 6, rue de l'Ognon - Nonnaire
Pose de panneaux photovoltaïques

ETAT CIVIL

NAISSANCE

- Noâm LIAIGRE - 16, rue Paul Decauville 7 sept. 2024
- Louise TRUIN - 4, route d'Aigrefeuille - L'Egrenière .1^{er} oct. 2024
- Soline BOISSELEAU - 4, rue de Nantes 7 oct. 2024

MARIAGES

- BAUVINEAU Yoann - DELHOMMEAU Maëlys
17 Le Grand-Gast - 21 septembre 2024
- FAVREAU Stéphane - CARRIOT Valérie
4, rue du Chaudry - 21 septembre 2024

BULLETIN MUNICIPAL

Pour le bulletin de décembre 2024, les articles doivent être déposés à la mairie pour le 12 novembre au plus tard. Pour l'envoi de vos articles, merci de prendre note de notre adresse de messagerie : communication@laplanche.fr



ASTREINTE : en cas d'urgence le week-end, vous pouvez appeler le : 06.32.98.87.78.
Un élu de permanence vous répondra.

VIE DES ÉCOLES

Ecole publique, Saint-Exupéry

La littérature à l'école primaire publique Antoine de Saint-Exupéry

Chaque année, en plus des apprentissages dispensés dans les classes, l'équipe éducative organise des projets dédiés à la littérature afin de donner aux élèves le goût et l'habitude de lire. L'ensemble des élèves de l'école fréquentent régulièrement la bibliothèque de l'école où ils peuvent emprunter un livre chaque semaine. Cette année, notre bibliothèque est particulièrement à son avantage grâce à l'efficacité et aux idées de Lina notre service civique.

Le Prix des Petits Princes

Les élèves des classes de maternelle et leur famille participent à un Rallye lecture prénommé "le Prix des Petits Princes" en honneur à Antoine de Saint-Exupéry, l'écrivain dont l'école porte le nom. A tour de rôle, les enfants rapportent à la maison les cinq oeuvres de littérature de jeunesse sélectionnées par l'équipe pédagogique en lien avec le projet de l'école. Une fois que tous les élèves ont découvert les cinq albums, ceux-ci sont étudiés en classe puis chaque élève pourra voter en fin d'année pour son livre préféré.

Ecole privée Sainte Catherine

Ecole dehors

Un mardi matin sur deux, les élèves des classes de CM réalisent leurs apprentissages dehors.

Ils profitent de la clairière (nettoyée efficacement par les services municipaux !) pour apprendre de manière différente. Par exemple, pour appréhender les différentes unités de mesure de longueurs, les enfants ont mesuré des objets et distances dans le bois. C'est un moyen de rendre concret ce qui peut être appris en classe.

Nous espérons que la météo sera clémente pour nous permettre de continuer tout au long de l'année !



Si vous êtes intéressés pour inscrire votre enfant à l'école Sainte Catherine, vous pouvez contacter la cheffe d'établissement Hélène LEDROIT

par téléphone au 06 70 27 98 94

ou par mail : ec.planche.ste-catherine@ec44.fr



Le Prix des Incorrupibles

Les élèves de CE1, CE2 et CM1 participent au premier prix littéraire national décerné par les jeunes lecteurs de la maternelle au lycée, le Prix des Incorrupibles. Pour être Incorrupibles, les jeunes lecteurs s'engagent à lire les ouvrages sélectionnés par des experts en littérature de jeunesse, à se forger une opinion personnelle sur chacun des livres puis à voter pour leur livre préféré.

Le Tour du monde en 80 jours

Les élèves de la classe de CM1 et CM2 de l'école ont commencé l'étude du célèbre roman de l'écrivain nantais Jules Verne. Ils découvrent les aventures de Phileas Fogg, un gentleman anglais, qui a fait le pari de réaliser le tour du monde en seulement 80 jours. Très emballés par ce projet, plusieurs élèves ont choisi ce roman comme thème pour la création d'un blog de classe interne à l'école.

A bientôt à l'école, L'équipe éducative

POUR CONTACTER L'ÉCOLE :

Par téléphone au 02 40 31 91 03

(merci de laisser un message sur le répondeur avec vos coordonnées), ou par mail à l'adresse suivante : ce.0441996f@ac-nantes.fr



LES AMIS DU LIVRE

Nous vous rappelons les horaires des permanences de la bibliothèque :



- ▶ Les mercredis et samedis de 10h à 11h30.
- ▶ Les mercredis après-midi sur temps scolaire de 16h30 à 18h.

Pensez à renouveler votre adhésion.

La cotisation famille est de 18€ pour l'année de Septembre 2024 à fin Août 2025

COMITÉ DE JUMELAGE VIDE GRENIER - RAPPEL...



Il reste des places pour le **vide grenier** du dimanche 17 Novembre salle de La Passerelle.

Vous pouvez encore vous inscrire au :
06 17 63 04 15 ou 06 31 48 40 72
ou par mail : planche.colonna@gmail.com



Ensemble et concernés !

Comme nous vous l'annoncions dans les précédentes éditions du bulletin, le TELETHON se déroulera cette année les **Samedi 30 Novembre et Dimanche 1er Décembre**.

Pour l'évènement, les équipes de bénévoles soutenant et relayant l'opération sur Vieillevigne et La Planche s'associent, pour vous organiser et vous proposer un programme d'animations sur le site de Trianon à Vieillevigne :

Samedi 30 Novembre :

- Un grand vide grenier en intérieur à partir de 9h (ouvert aux nonprofessionnels. Réservation emplacement (6 € pour table de 1,20 mètre, 10 € pour 2 tables) par mail sur telethonvlp44@gmail.com ou par téléphone auprès de Nathalie PITRE (06.77.54.35.55). Installation sur place dès 8h.
- Commandes de fagots de sarments de vigne avec le soutien et la participation du collectif vieillevignois des Fagots Solidaires (Réservation et commandes sur place au prix unitaire de 2 € / A récupérer dans le courant du 1er trimestre 2025)
- Tombola et jeux divers sur place (Palet grenouille, fer à cheval, ...)
- Bourse aux livres
- Vente de confitures «Maison» (Dons de fruits toujours possibles auprès de Nathalie PITRE – 06.77.54.35.55)
- Distribution de plats à emporter sur réservations (Préparés et mijotés par le Restaurant Beausoleil de Vieillevigne).
- Panier Garni - Bar - Vin chaud
- Possibilité de restauration sur place le midi (avec la présence du food-truck LUNATRUCK)

Dimanche 1^{er} Décembre :

- Les traditionnelles "Foulées du TELETHON"
- Marches «nature» pour tous et à allure libre, en famille ou entre amis.
- 3 circuits sont proposés : 5, 7 et 14 Kms (avec ravitaillement à mi-parcours à la Résidence Champfleuri)
- Départs de 8.30 à 10.00 heures, salle Muscadet (complexe Trianon, coté Lac)
- Inscription : 5 € / participant

En complément de ces animations, auront lieu sur la commune de La Planche :

- Des livraisons de viennoiseries à domicile vous seront proposées (croissants et pains au chocolat) le Samedi matin. Commandes à passer directement à la Boulangerie D&G, ou auprès de Cédric BACHELIER (06.19.78.35.05).

Menu à emporter (3 plats et 2 desserts au choix) :

- Langue de boeuf sauce madère, riz et champignons
 - Tartiflette et salade
 - Jambalaya
 - Tartelette aux fruits
 - Mousse au chocolat et son crumble maison
- Adulte : 14 € Enfant : 9 €

Plats à emporter et fagots de sarments de vigne peuvent également être commandés sur le lien suivant :

www.helloasso.com/associations/toussolidaires-a-vieillevigne/evenements/vente-de-plats-a-emporter-au-profit-dutelethon-de-vieillevigne

Nous comptons sur votre présence et vous attendons nombreux pour cette journée de participation solidaire au profit du TELETHON





Il reste quelques places pour les cours de musique destinés aux enfants et aux adultes, retrouvez tous nos cursus sur notre site partitiona4.fr.

N'hésitez pas à nous appeler, nous sommes à votre disposition pour vous orienter et vous conseiller.

L'Ecole de Musique a le plaisir de vous convier à son Assemblée Générale le vendredi 15 novembre à 19h00 à la salle des mémoires, Centre Paul Claudel à Vieilleville.

► contact@partitiona4.fr
Tél 0784718878

L'ÉCOLE de musique

**propose des cours
pour les enfants
de La Planche**

Jardin Musical · 1 à 3 ans
120€ **Samedi · 10h15 à 11h00**
Avec des instruments, des objets sonores variés et des chansons joyeuses, nos séances éveillent les sens et la créativité des enfants.

Eveil / Initiation · 4 à 6 ans
200€ **Mercredi · 10h45 ou 11h30**
L'éveil et l'initiation, invitent à la découverte de la musique à travers des chants, des instruments à manipuler, des séquences rythmiques à réaliser.

Parcours Découverte · 7 ans et plus
250€ **Lundi, Mercredi ou Samedi**
Le parcours découverte offre l'occasion d'essayer 5 instruments variés au cours de l'année.
Nouveauté ! Ce parcours peut être suivi en binôme parent-enfant.

Atelier Junior · 8 ans et plus
à partir de 410€ **jour selon l'instrument**
Cet atelier inclus un cours de formation musicale et un cours d'instrument ou de chant.

Rue Paul Joyau, La Planche
07 84 71 88 78
partitiona4.fr

* Tarif pour les habitants de l'AggloH
** Sous réserve du nombre d'inscrits



► **Composition du Conseil d'administration :**

Suite à l'assemblée générale, le conseil d'administration est composé de :

- **Président :**
Vincent Francheteau
- **Vice président :**
Romain Delhommeau
- **Trésoriers :** Jennifer Paillet
et Mikaël Francheteau
- **Secrétaire :** Laura Delhommeau
et Christophe Batard
- **Membres :**
Sabrina Francheteau Batard,
Emmanuelle Jubier
et Bruno Jean Victor,

THEATRE “LA CROISIÈRE ABUSE !” D’ISABELLE OHEIX ET ERIC BEAUVILLAIN.

Cette croisière promettait un havre de paix sur un océan de sérénité... Hélas, ce sera loin d'être le cas pour nombre de passagers! Le magicien Eduardo a perdu la précieuse bague de l'excentrique Comtesse Zubrowka en pleine exécution de son numéro, volée par... Arsène Lupin! Il lui reste moins de 24 heures pour retrouver cette fichue bague !

Quelques éléments perturbateurs s'immisceront dans ses recherches: du pot de colle malchanceux attirant les mauvais coups du sort au psy totalement déjanté que tout le monde vient consulter pendant ses vacances, des homards dans la piscine aux cacahuètes pimentées, de l'épouse à l'amant imaginaire au barman harcelé par la dame de compagnie...

◊ **Dates des représentations :**

- Vendredi 13 et 20 décembre à 20h30
- Samedi 7, 14 et 21 décembre à 20h30
- Dimanche 8, 15 et 22 décembre à 15h

◊ **Réservation à partir du 27 novembre au 06.95.11.72.57**

les mercredis et jeudis de 19h à 21h ou sur le site www.asso-acdc44.fr



A l'école primaire publique Antoine de Saint-Exupéry, après la rentrée des 142 élèves, le 1er évènement important était la photographie des 6 classes par "Jardin d'Images" qui a eu lieu vendredi 27 septembre. Enfants et équipes pédagogiques étaient radieux. Le vendredi 11 octobre à la salle Marianne à 19 h s'est tenue l'Assemblée Générale de l'Association des parents d'élèves ouverte à tous les parents. Au programme: l'élection du Bureau, le bilan 2023/2024, validation des nouveaux statuts et nous avons évoqué les projets. Voici des initiatives pour aider le financement de projets (comme des sorties scolaires, des achats de livres, de matériel etc.) : les familles vont pouvoir commander des chocolats & biscuits "Chocodic" sur catalogue jusqu'au 22 novembre pour le plaisir de la période de Noël.

Comme cela est détaillé dans l'encart, le samedi 16 novembre, la rencontre, sympa et intéressante, qui réunira l'APEL, le Conseil Municipal des Enfants et l'APE autour du goûter Oika (jeux de société) sera une grande première ! Pour conclure, nous tenons à remercier les nombreux parents qui nous ont aidé et nous aident régulièrement lors des accompagnements, mises en place ou des réalisations des moments forts de l'école et de l'APE. Et bien sûr, bon vent à toute l'équipe pédagogique pour cette nouvelle année scolaire.

Le montant des commandes récolté sera converti en points à dépenser dans le catalogue OIKA OIKA par les écoles pour doter leurs classes en jeux de société.

Contacts : ape.laplanche@gmail.com - apel@stecatherinelaplanche.fr

Samedi 16 Novembre 2024

Salle Passerelle - à partir de 14h30



Après-Midi JEUX DE SOCIÉTÉ

pour petits et GRANDS !

Partageons un moment convivial en famille ou entre amis !

DÉCOUVREZ & TESTEZ
les jeux avec une Oik' Animatrice

PASSEZ VOS COMMANDES

à
l'école de votre choix
pour préparer Noël !

LIVRAISON

avant Noël



NOUS VOUS ATTENDONS NOMBREUX(SES) !

GOÛTER OFFERT

Consultez le catalogue
dès maintenant !



VIE SPORTIVE

LA PLANCHE VIEILLEVIGNE BASKET

PLANNING :

► Dimanche 03 novembre 2024 :

- COUPE DE LOIRE-ATLANTIQUE
- SF1 reçoit Union du Sillon BC à 15h30
match à Vieillevigne

► Dimanche 13 octobre 2024 :

- tous les matchs à Vieillevigne
- SF1 reçoit Pontchâteau BC-1 à 15h30
- SF2 reçoit Basket Sud Loire - 2 à 13h15
- SM reçoit Lac et Tenu Basket à 17h45

► Samedi 16 novembre :

- SF1 déplacement à BC Loroux
Le landreau à 20h30

► Dimanche 17 novembre 2024 :

- SF2 déplacement à Bouguenais Basket
- 1 à 16h15
- SM déplacement à Cholthière Paulx
Mer Morte - 3 à 13h15

► Dimanche 24 novembre 2024 :

- tous les matchs à Vieillevigne
- SF1 reçoit Saint Herblain BC - 2 à 15h30
- SF2 reçoit CTC Vignoble Vallet à 17h45
- SM reçoit Sud Retz Basket - 1 à 13h15

► Dimanche 01 décembre 2024 :

- SF1 reçoit Pont Saint Martin à Vieillevigne
à 15h30
- SF2 déplacement à BC Basse Goulaine
à 17h45
- SM déplacement à La Chevrolière à 14h



ASVP FOOTBALL

Chaque début de semaine, retrouvez le planning des compétitions sur www.asvp-football.fr ou sur la page Facebook du club "ASVP Football"

CHAMPIONNATS SÉNIORS :

► Dimanche 3 novembre

- ASVP A vs Jard Avrillé (domicile)
- FC St Hilaire de Clisson B vs ASVP B (extérieur)
- FC St Hilaire de Clisson C vs ASVP C (extérieur)
- ASVP D vs Mouzillon C (domicile)

► Dimanche 10 novembre

- La Baule vs ASVP A (extérieur)
- ASVP B vs FC Bouaye B (domicile)
- ASVP C vs Gétigné Boussay C (domicile)
- Haute Goulaine B vs ASVP D (extérieur)

► Dimanche 17 novembre

- ASVP A vs Saint André des Eaux (domicile)
- Le Loroux Landreau B vs ASVP B (extérieur)
- AS Maine C vs ASVP C (extérieur)
- ASVP D vs ASSL D (domicile)

► Samedi 30 novembre

- FC Luçon vs ASVP A (extérieur)

► Dimanche 1^{er} décembre

- ASVP B vs USSA Vertou D (domicile)
 - ASVP C vs Le Loroux Landreau (domicile)
 - FC Entente du Vignoble C vs ASVP D (extérieur)
- Coupe Séniors : Si encore qualifiés



► Dimanche 24 novembre

- ASVP A vs Coupe des Pays de la Loire (à définir)
- ASVP B vs Coupe du District (à définir)
- ASVP C vs Coupe du District (à définir)
- ASVP D vs Challenge du District (à définir)

EVENEMENTS SOIRÉE TARTIFLETTE

SAMEDI 9 NOVEMBRE 2024
à partir de 19H30
à la salle TRIANNON - Vieillevigne

Un apéritif offert, tartiflette à volonté, desserts maison, café offert et soirée dansante

Adultes : 15€ sur place / 13€ à emporter
Enfants : 10€ sur place / 8€ à emporter

Réservation via Helloasso disponible sur compte Facebook ou Instagram "ASVP Football"

Secrétariat : 06.35.45.42.63
Mail : asvp.football@yahoo.fr
Site internet : www.asvp-football.fr

Yoann Bertin,
Pour le Comité Directeur

■ PLANCH'RANDO

- 03/11** ▶ Marche à ST Cécile "La Cécilienne"
Circuits de 7 à 22 km
- ▶ Marche à Oudon "les voyettes Oudonnaises"
Circuits : 8 – 15 – 23 km
- ▶ Marche à La Planche - Circuits : 10 – 15 km
- 10/11** ▶ Marche à Montfaucon-Montigné
"La coulée des moulins" - Circuits : 8-10-15-18 km
- ▶ Marche aux Herbiers "la balade de la fressure"
Circuits : 10-16-22 km

- 11/11** ▶ Marche à Orvault "l'Orvaltaise"
Circuits : 9-15-19-24 km
- ▶ Marche aux Herbiers "la rando des Diam'Zelles en marche" - Circuits : 9-13 km
- 17/11** ▶ Marche à La Planche avec rencontre des chasseurs
Circuits : 10-15 km
- 24/11** ▶ Marche à La Montagne
Circuits : 13-20 km
- ▶ Marche à La Planche
Circuits : 10-15 km



■ DIVERS

■ SEANCES DE VACCINATION ANTI-GRIPPALE/COVID 19 2024

SUR RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT : pour prendre rendez-vous merci d'appeler aux horaires d'ouverture du secrétariat du Centre de soins infirmiers : du lundi au jeudi de 08H30 à 13H30 et de 14H00 à 17H00, le vendredi de 08H30 à 13H30 et de 14H00 à 16H00. - Tél : 02.40.03.80.74



Permanences de vaccination au pôle santé au 15 rue des colombiers - 44140 LA PLANCHE

Jeudi 7 novembre 2024 / Jeudi 14 novembre 2024 / Jeudi 19 novembre 2024 / Jeudi 26 novembre 2024

A partir de 14H15

Merci de vous munir : De votre bon de vaccination / De votre carte vitale / De votre vaccin grippe (à aller chercher à la pharmacie). Les doses de vaccin COVID 19 seront fournies par le Centre de soins infirmiers (Pour plus de renseignements concernant la campagne 2024 de vaccination contre la COVID 19 :

www.service-public.fr/particuliers/actualites). **Si vous ne pouvez pas venir à ces séances, la permanence est ouverte aux horaires habituels de 7h30 à 8h00 SUR RENDEZ-VOUS ; nous ne ferons pas de vaccination COVID 19 à la permanence le matin.**

VACCINATIONS GRIPPE ET/OU COVID 19

AU PÔLE SANTÉ, TOUS LES MARDIS APRÈS-MIDIS DU 22 OCTOBRE AU 10 DÉCEMBRE 2024

VOUS POUVEZ PRENDRE RENDEZ-VOUS AUPRÈS DES INFIRMIÈRES LIBÉRALES, NATHALIE BOURRE ET EMMANUELLE MARTINEAU,

TEL: 06 66 88 71 00

PENSEZ À AMENER VOTRE VACCIN GRIPPE, VOTRE BON DE VACCINATION ET VOTRE CARTE VITALE

Marché de Créateurs

ATELIER CREA 16

Samedi 30 novembre 2024 10h00 -19h00

Dimanche 1 décembre 2024 10h00-13h00

Idées cadeaux pour Noël

Café et vin chaud offert

16 Avenue des camélias 44140 La Planche



■ PIERRICK PARNOTTE VOLONTAIRE AUX JEUX OLYMPIQUES

PIERRICK PARNOTTE est arrivé à La Planche en 2012 où il habite avec ses 2 filles de 18 et 20 ans. Travaillant à Saint-Sébastien, c'est dans notre commune qu'il a trouvé le bon compromis entre le travail et son projet de construction. Depuis, son travail d'éducateur sportif dans une salle de sports l'a orienté vers Saint-Herblain. Sa vie, c'est le sport et sa spécialité la gymnastique aux agrès confortée par une formation soutenue à l'INSEP à Paris avec l'équipe de France de Gymnastique.

Il a depuis toujours suivi les Jeux Olympiques, et quand il apprend qu'en 2024 les Jeux Olympiques seront à Paris, il décide alors de s'inscrire sur le programme des volontaires. Pour se faire, en 2023, il clique sur un lien dédié appelant aux candidatures de volontaires bénévoles. La procédure d'inscription l'oblige à répondre en avril-mai à un questionnaire en ligne qui cherche à définir le profil de la personne, y compris psychologique. Une recherche sur les antécédents comportementaux est aussi réalisée. Et c'est seulement en novembre qu'il a su la bonne nouvelle. Il dit son étonnement de faire partie des 45.000 bénévoles, originaires de 155 nations, retenus sur les presque 300.000 inscrits.

En mars 2024, il participe à la convention des volontaires à l'Aréna défense qui précise ce que l'on attend d'eux. Les jeux arrivants, il rejoint la capitale où il va être hébergé dans sa famille, ses parents étant toujours parisiens. Tous les volontaires n'auront pas cette chance car cela lui a permis d'être plus disponible. La semaine précédant la cérémonie d'ouverture, à laquelle il a eu le plaisir d'assister, il reçoit son paquetage

composé de l'équipement complet que nous avons pu apercevoir lors des retransmissions télévisées dont le fameux bob tant sollicité. C'est au cours de cette semaine-là qu'il va recevoir son planning et les attributions qui vont avec.

Pendant les jeux, son rôle a été d'accompagner les délégations sportives et/ou les officiels entre le village olympique et les lieux de compétition. Par exemple, d'amener l'équipe espagnole de gym à l'Aréna de Bercy et d'avoir pu partager avec ses membres lui a procuré un immense plaisir et on comprend pourquoi. C'est ainsi que pendant son séjour, il est allé à Roland Garros pour le tennis, à l'Aréna Champ de mars pour le Beach Volley et le judo, au Grand Palais pour l'escrime au stade de France pour l'athlétisme, à l'Aréna Paris sud pour le tennis de table... heureusement, l'accompagnement lui laissait du temps pour assister aux compétitions.

Sa carte d'accréditation permettait à Pierrick de déambuler à l'intérieur du village olympique et de pouvoir échanger avec les participants. Dans le village, les athlètes sont tranquilles et abordables, le tout dans une bonne ambiance. Il en garde un souvenir inoubliable et ressenti comme un temps fort dans son séjour. Ayant assisté en téléspectateur aux cérémonies de clôtures, il a été sensible aux remerciements, tant de la part des organisateurs, du président du CIO et du président du comité d'organisation.

Il a aussi été très sensible à l'invitation, comme récompense, à assister pendant 3 jours aux Jeux paralympiques.

On l'a compris, cela laisse des traces. Los Angeles le tente mais c'est compliqué. Par contre, c'est sûr, il sera candidat pour les Jeux Olympiques d'hiver qui auront lieu en France en 2030.



EB AGENCEMENT

Pour vos projets neufs & rénovation

Bertrand FALCHON
Chef de Bureau
02 40 31 83 01

02 40 31 83 01
www.eb-agencement.fr



Erwan CARNETTE
Chef de Bureau
02 40 31 83 01

02 40 31 83 01
www.eb-agencement.fr

**Couverture - Zinguerie
Plomberie - Chauffage - Sanitaire**

SARL MOINE Frères

5, rue des métiers
Nonnaire - 44140 La Planche
TÉL. 02 40 31 83 01 - Port. 06 80 99 01 50



**Les Mutuelles
Ligériennes**

VIEILLEVIGNE
02 40 26 52 40

Complémentaire Santé - Prévoyance



VINCENT
Nature Services
Arboriste Paysagiste

Vincent FRANCHETEAU
06 87 43 56 83

44140 LA PLANCHE
vincentnatureservices@orange.fr
www.vincentnatureservices.fr
N° agrément : SAP 804 163 012

NAMNET

BIÈRE BRASSÉE
INDUSTRIELLEMENT

Ventes directes
le vendredi de 15h à 19h
et le samedi de 14h à 18h

Brasserie LE PONCEAU
6 Les Rambaudières - 44140 LA PLANCHE
www.namnet.beer
facebook @namnetbeer
06 87 33 66 81

CF COIFFURE
Colorations végétales

Ouvert du lundi
au samedi
sauf le mercredi

8 ROUTE
DE LA ROBERTIERE
44140 LA PLANCHE
TÉL 02 40 31 95 55

art et manière
Peinture Décoration

David BROCHARD
06 86 17 71 26
2 chemin des prés
44140 La Planche
d_brochard@orange.fr

decoration-nantes.com

e-mail: wattheure@orange.fr

Etienne BOUCHAUD
06 42 23 15 69

6 rue de Montalou «Egrenière» 44140 LA PLANCHE

BATARD
MAÇONNERIE RENOVATION COUVERTURE

Tél. : 02 40 31 91 46
E-mail : batard.sarl@wanadoo.fr

La Clérissière - 44140 La Planche

Artefactory*

*petite fabrique d'univers

vente de produits en bois - à la pièce - à l'unité
- tables - chaises - bancs - etc.
- vente de produits de décoration
- produits personnalisés - Maquettes - Sets PVC
SVP RÉSERVER VOS PRODUITS À L'AVANCE

www.artefactory.ma

Groupama
la vraie vie s'assure ici

7j/7 : 0 223 223 223

3 place Saint-Thomas - 44116 VIEILLEVIGNE
Tél. 02 40 26 55 57
E-mail : leslie.chardonneau@groupama-loire-bretagne.fr

ADMR
la référence du service à la personne

Association Vieillevigie-La Planche
25 rue Beauvallet - 44116 Vieillevigie
Tél. : 02 40 54 84 45 - Mail : psydel@profuilllog.fede-44.admr.org



TEL : 02 40 21 14 13

STIPHANI VIAUD

L'Électricité généraliste

ZA le Petit Gast - 4 rue des Bâtitseurs
44140 LA PLANCHE

ETL Autos

Garage et vente de véhicules
particuliers et professionnels
(matriculation des véhicules)

8 rue de la Poste
44140 La Planchette

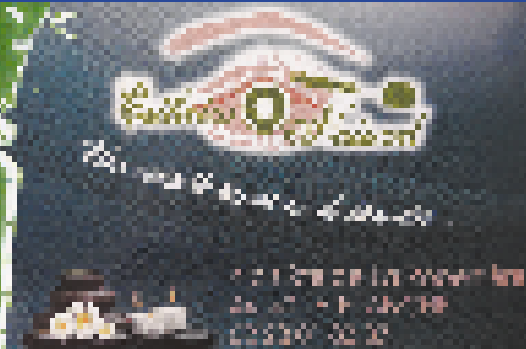
Tel : 02 40 21 40 80

www.etlautos.fr



Profilés
Hébergements

Matériaux
Mobilier
Climatisation
Câblage
Câbles
Câbles
Câbles
Câbles
Câbles
Câbles



Au Petit Marché de L'OGNON

VENTE DE LEGUMES

02 40 21 14 13

44140 LA PLANCHE

S.a.r.l.
Bauvineau

Entreprises
Menuiserie
Aménagement
de Commerces
Décoration Bois

10 rue de la Poste
44140 La Planchette
02 40 21 14 13
02 40 21 14 13
02 40 21 14 13



di
2000 BÉPÉRIER

21 rue de la Poste
44140 LA PLANCHE

02 40 21 14 13



Espaces
Crèches
Audioprothèse
Téléphonie
Protocoles
du domicile

Le Petit Marché de L'ognon

02 40 21 14 13

44140 LA PLANCHE

AIRIAU
ÉLECTRICITÉ

Electricité
Éclairage
Chauffage
Climatisation
Câblage



Tanguy Guiberl

HAUTE NORMANDIE

02 50 61 07 00

44140 LA PLANCHE

La Planchette

44140 LA PLANCHE

X2
ELEC
ÉLECTRICIENS

02 40 21 14 13
02 40 21 14 13
02 40 21 14 13
02 40 21 14 13
02 40 21 14 13

**Taxis
Ambulances
MARTIN**

02 40 26 31 85

44140 LA PLANCHE



Entreprises - Particuliers - Travaux d'urgence (24h)
Électriciens - Plombiers - Chauffage - Climatisation



02 40 21 14 13
02 40 21 14 13
02 40 21 14 13
02 40 21 14 13
02 40 21 14 13

44140 LA PLANCHE
44140 LA PLANCHE

TAXI

24h/24 - 7j/7

Taxi de LA PLANCHE

Laurent à votre service

02 40 31 90 96 - 06 69 66 90 96

2b, rue de Nantes - 44140 La Planche

Transports assés toutes destinations
gare, aéroport, hôpitaux, cliniques, transport de bois...

Conventionné Sécurité Sociale



CUISINE / SALLE DE BAIN

EWREAU STEPHANE

06.60.56.36.34

AGENCEMENT MENUISIERE

ewreaustephane@orange.fr

4 rue du chaudry 44140 La Planche



Association gérant un EHPAD, un SSIAD,
un SAAD, un Village Retraite et un service de Portage de Repas

22 rue de la Paix
44110 La Planchette

tél : 02 40 81 66 16
fax : 02 40 81 65 92

Site : www.vosilespace.com/associations Web : <http://www.vosilespace.com/associations>



MFP

PAYSAGE

CRÉATION PAYSAGÈRE - PRÉPARATION ENROBÉ

Mikael Favreau - 06 32 26 47 80 - mikael.favreau44@gmail.com
26, avenue des acacias 44140 La Planche

LA CHAILLE'PENTE

OSSATURE BOIS - TERRASSE
CHARPENTE TRADITIONNELLE
& DÉCORATIVE

Alex Chaillou - 06 80 95 15 43 - contact@lachailllepente.fr

LA PLANCHE

UTOMOBILES

Entretien, réparation toutes marques
Vente de véhicules neufs & d'occasions

SAS Gougnaud Vincent

Station de lavage
24h/24

ZA Le Petit Gast
44140 LA PLANCHE
Tél. 02 40 31 93 64
Port : 06 05 06 76 93
laplancheauto.orange.fr

Geneviève JAUMOILLÉ BONNET
Educatrice spécialisée - Hypnothérapeute

Vivre sans tabac, Maigrir,
Gérer son stress, ses émotions
(peur, chagrin, deuil, séparation...),
Acquérir une meilleure estime de soi,
Développer sa motivation, mieux communiquer, ...

500, route de Clisson 44120 Vertou
Tél : 06 98 76 24 06 (répondeur) - www.hypnoseetsystemie.fr

Micro-crèche Câlines Doudou Micro-crèche La Planche

1 Place de la Vallée
44140 LA PLANCHE

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

02.40.47.42.17 - www.creches-calinedoudou.com - calinedoudoulaplanche@gmail.com

Si vous aussi, vous désirez faire paraître votre
publicité dans le magazine municipal,
n'hésitez pas à joindre Sylvain Moulet de
l'IMPRIMERIE 2000 à Vieillevigne
au 02 40 26 54 64 ou 06 60 32 87 85.

Création & Impression : IMPRIMERIE 2000 - Vieillevigne - Tél. 02 40 26 54 64